

## Solidarité avec les mouvements sociaux et démocratiques de protestation en Afrique du Nord et au Proche-Orient

### Papier de position du 8 mars 2011 du Groupe socialiste de l'Assemblée fédérale

Les mouvements de protestation qui ont démarré à Tunis et au Caire se sont étendus à la Libye et se propagent à toujours davantage d'États d'Afrique du Nord et du Proche-Orient. Nous éprouvons le plus grand souci s'agissant de la violence aveugle qu'utilisent les sbires de Kadhafi. Les sanctions contre le régime libyen décidées par le Conseil de sécurité et la décision du Conseil des droits humains de l'ONU d'exclure la Libye, qui ne laissent planer aucune ambiguïté sont donc d'autant plus importantes. Il n'en demeure pas moins qu'il n'y a toujours pas de plan de protection de la population libyenne sur place.

Des centaines de milliers de gens de toutes les classes sociales – dont un nombre particulièrement élevé de femmes et de jeunes – exigent pacifiquement la liberté, la démocratie et des chances de progresser. Le Groupe socialiste de l'Assemblée fédérale prend acte avec la plus grande joie du triomphe de la volonté de liberté sur des structures étatiques autoritaires et corrompues, qui ont réduit à une poignée de privilégiés le cercle des bénéficiaires des ressources politiques et économiques de ces pays ; il admire le courage de ces hommes et de ces femmes qui ont surmonté leur crainte et qui combattent pour leurs droits sans aucune influence extérieure. Les pays occidentaux ont trop longtemps soutenu ces régimes autocratiques et trop longtemps toléré leurs violations systématiques des droits humains et leur corruption crasse. Ils se sont cachés derrière l'allégation erronée selon laquelle la seule alternative à la dictature aurait été l'islamisme. Cette politique hypocrite et mensongère est morte. La Suisse aussi est interpellée et doit ajuster sa politique étrangère et sa politique économique extérieure – comme doit d'ailleurs aussi le faire l'Internationale socialiste avec sa politique d'acceptation des membres, qui doit s'aligner sur la pratique des partis socialistes européens, qui ont par exemple rompu depuis longtemps avec le parti de Ben Ali et ont soutenu l'opposition en Afrique du Nord.

Les peuples qui luttent pacifiquement pour la liberté, la démocratie et des perspectives de développement économique et sociale ont aussi besoin de notre solidarité. Les points suivants ne font aucun doute pour le Groupe socialiste de l'Assemblée fédérale :

**1. L'émergence de la démocratie en Tunisie et en Égypte exige notre soutien politique concret qui revêt la forme de partenariats de transformation.** Nous sommes au seuil d'une période de rupture difficile et pleine d'incertitudes. Il est donc d'autant plus important que des partenariats de transformation puissent soutenir efficacement sur un plan politique concret toutes les forces d'opposition qui se battent pour un processus globalement intégrateur et participatif de décision, pour le dialogue au plan national et pour les réformes, et qui garantissent la liberté et le pluralisme : les femmes, les syndicats, les organisations de la société civile. Notre soutien doit notamment aller aux acteurs qui reconnaissent un catalogue des droits humains conforme aux prescriptions de l'ONU et qui garantissent les libertés de religion, d'opinion, d'expression et de réunion.

**2. La transformation en démocraties stables va durer longtemps et exigera de gros moyens. La Suisse serait bien inspirée de se tenir aux côtés des pays en plein renouveau du Proche-orient et de l'Afrique du Nord et de miser, avec l'UE et l'ONU, sur une aide de longue durée au développement de la démocratie et de l'économie.** La Suisse et l'Europe sont fondamentalement obligées de faire en sorte que la démocratie ait sa chance en Afrique du Nord et que les populations puissent entrevoir dans leur propre pays de vraies perspectives politiques et sociales. L'UE et l'ONU doivent aider les pays en phase de renouveau au Proche-Orient et en Afrique du Nord à élaborer un plan de développement et à le réaliser. Il faut qu'il y ait une aide économique et financière, il faut ouvrir les marchés, il y a besoin de partenariat pour l'énergie et de la libre circulation ; il est aussi nécessaire d'aider à mettre en place des institutions démocratiques et une collaboration avec les universités.

**3. Avec l'UE et L'ONU, la Suisse doit immédiatement offrir une aide humanitaire sur place.** De nombreuses personnes désemparées sont entrain de fuir, surtout depuis la Libye. Les pays voisins – surtout la Tunisie et l'Égypte – ont rapidement besoin sur place d'une aide humanitaire efficace, internationale et coordonnée. La Suisse est appelée à soutenir solidairement l'aide d'urgence des organisations internationales en contribuant financièrement, avec du personnel et au plan logistique.

**4. En étroite collaboration avec l'Union européenne, la Suisse doit éventuellement se préparer à recevoir aux frontières de l'UE et à la frontière Suisse un certain nombre de requérant-e-s d'asile.** Jusqu'ici, le mouvement migratoire ne s'est pas déroulé en direction de la Suisse, mais plutôt au départ de la Suisse en direction de l'Égypte, de la Tunisie et vers d'autres pays d'Afrique du Nord ; beaucoup de gens retournent dans leur pays d'origine pour participer à l'élan de reconstruction désormais possible. Presque toutes les personnes qui fuient actuellement les violences en Égypte retournent dans leur pays d'origine ou dans les pays voisins de la Libye. Le ministre italien des affaires étrangères, Franco Frattini, a donné dans l'alarmisme en prétendant que des centaines de milliers de réfugié-e-s se pressaient aux portes de l'Europe, ce qui jusqu'ici s'est révélé faux. Pour le PS, l'aide sur place est décisive. De plus, la Suisse doit s'associer de manière appropriée à la collaboration européenne qui permet de prendre en charge les réfugiés à la frontière extérieure de l'UE. Le système Schengen/Dublin forme une bonne base. Nous voulons une collaboration réelle et constructive qui se déroule dans le respect du droit d'asile et des droits humains.

**5. La Suisse doit participer à la préparation et au dépôt de la plainte à la Cour pénale internationale et mettre à disposition sa grande expérience sur la manière de procéder avec un passé douloureux.** Le 26 février 2011, fondé sur le chapitre 7 de la Charte de l'ONU, le Conseil de sécurité a voté à l'unanimité la [Résolution 1970](#), fixant ainsi de nouvelles normes. Il a condamné les violences en Libye, a imposé des sanctions et a donné le mandat de déposer plainte contre les responsables des actes de violence devant la Cour pénale internationale (CPI). Le 2 mars 2011 la CPI a ouvert enquête en Libye sur de possibles crimes contre l'humanité. La Suisse doit aussi participer à l'établissement des faits et à la mise en sûreté des moyens de preuves.

**6. La Suisse doit aussi contribuer à mettre en œuvre les sanctions contenues dans la Résolution 1970 de l'ONU, de sorte que la population civile de Libye soit protégée efficacement sans risquer de remettre en cause la légitimité de la révolte populaire.** Le porte parole du Conseil national de transition a exhorté la communauté internationale à protéger la population civile le plus rapidement possible en garantissant une zone d'exclusion aérienne. Cette requête a le soutien de Conseil de coopération du Golf et de l'Organisation de la Conférence islamique. Mais il faut une décision du Conseil de sécurité de l'ONU. L'option la moins souhaitable de toutes celles envisageables serait une intervention militaire directe de l'Ouest. La Suisse est sommée d'agir aussi pour que l'ONU se voit doté d'instruments efficaces permettant de protéger la population civile.

**7. La Suisse doit mettre en œuvre une nouvelle politique étrangère et une nouvelle politique économique extérieure à l'encontre des États dont le gouvernement est autoritaire.** Il n'est plus admissible de traiter – comme ce fut le cas dans le passé – de la même manière, les dictatures violentes et les pays démocratiques. La manière dont la politique économique extérieure de la Suisse a pu mettre sur un pied d'égalité des pays comme par exemple la Libye et des démocraties solides est incompréhensible. En cette manière, le PS attend du Conseil fédéral un changement de stratégie fondamental – aussi en agissant au sein du groupe de pays d'Asie centrale avec lesquels elle forme une voix au FMI et à la Banque mondiale. Nous devons aménager nos relations économiques de manière que les investissements, le commerce et les prestations financières servent au plus grand nombre et pas seulement à une poignée de nantis. Le libre échange doit se muer en commerce équitable et les investissements directs doivent servir le développement social, écologique et démocratique.

**8. Il faut un dispositif efficace de blocage des fonds des dictateurs.** Les dispositions légales actuelles passent à côté de la cible en prévoyant le blocage des fonds de dictateurs seulement après leur chute. Ces fortunes appartiennent à la population du pays et pas au dictateur qui gouverne. Il faut maintenant enfin appliquer strictement la législation sur le blanchiment d'argent et l'ordonnance d'application de la Finma. C'est prioritairement de la responsabilité des intermédiaires financiers (en première ligne les banques), car ceux-ci ont un devoir de diligence particulièrement aigu s'agissant de l'argent déposé par des personnes exposés politiquement. Si l'argent a son origine dans la corruption, il est de toute manière interdit de l'accepter en dépôt. Il faut renforcer la surveillance qu'exerce en fait la Finma. Il faut aussi rendre plus sévère la loi sur le blanchiment d'argent et élargir son champ d'application.

**9. La Suisse ne doit plus livrer de matériel de guerre aux régimes autoritaires et doit cesser sa coopération militaire avec tous les pays du Proche-Orient et d'Afrique du Nord.** L'Arabie Saoudite, les Émirats Arabes Unis ou le Pakistan sont parmi les destinataires les plus importants des exportations de matériel de guerre de la Suisse. Les livraisons vont aussi en Jordanie, à Oman et au Qatar. Malgré toutes les protestations à ce propos, le Conseil fédéral continue sa collaboration militaire, en matière d'équipements et des services de renseignement, avec Israël. Pendant que les populations descendaient dans la rue pour gagner leur liberté, le chef de l'Armée suisse, le commandant de corps André Blattmann, visitait le Salon international de l'armement IDEX 2011 aux Émirats Arabes Unis. Le PS considère cette visite comme malvenue sous l'angle de notre politique étrangère. Ce n'est pas la tâche du chef de l'Armée suisse de promouvoir notre commerce de matériel militaire auprès des potentats de la région.

**10. Il faut prêter une attention particulière au processus de paix du Proche-Orient et à la résolution 1325 de l'ONU sur les femmes, la paix et la sécurité.** Hosni Mubarak a été chassé aussi parce qu'il fermait les frontières de la Bande de Gaza avec autant de dureté que l'État d'Israël, même s'il est vrai que le nouveau gouvernement égyptien continue pour l'instant sur cette voie. Mais plus le processus de démocratisation progressera, moins il sera possible de n'envisager le conflit du Proche-Orient que sous l'angle militaire, comme c'est actuellement le cas. La Suisse doit collaborer à faire en sorte qu'on mette à profit le processus de démocratisation pour que le processus de paix au Proche-Orient soit de nouveau considéré sous un angle politique, en y associant toutes les parties au conflit. La forte mobilisation des femmes dans les mouvements de révolte au Proche-Orient et en Afrique du Nord laisse entrevoir de nouvelles perspectives de paix. En effet, les situations de conflits ne touchent pas hommes et femmes de la même manière, comme l'a d'ailleurs reconnu l'ONU dans son importante résolution 1325 sur les femmes, la paix et la sécurité.

**11. Le PS exhorte le Conseil fédéral à adhérer à la convention de l'ONU contre les mercenaires, et à s'engager pour son application dans le monde.** Les troupes mercenaires de Kadhafi montrent une fois de plus à quelles extrémités on peut arriver avec ce type de soldats. La « Convention internationale de l'ONU contre le recrutement, l'utilisation, le financement et l'instruction des mercenaires », du 4 décembre 1989, est entrée en vigueur le 20 octobre 2001. 32 États (dont l'Italie) y ont adhéré et 10 autres l'ont signée (dont l'Allemagne). Dans notre politique étrangère, nous devons aussi soutenir la convention régionale de l'OUA (Organisation pour l'unité africaine) contre les mercenaires.